



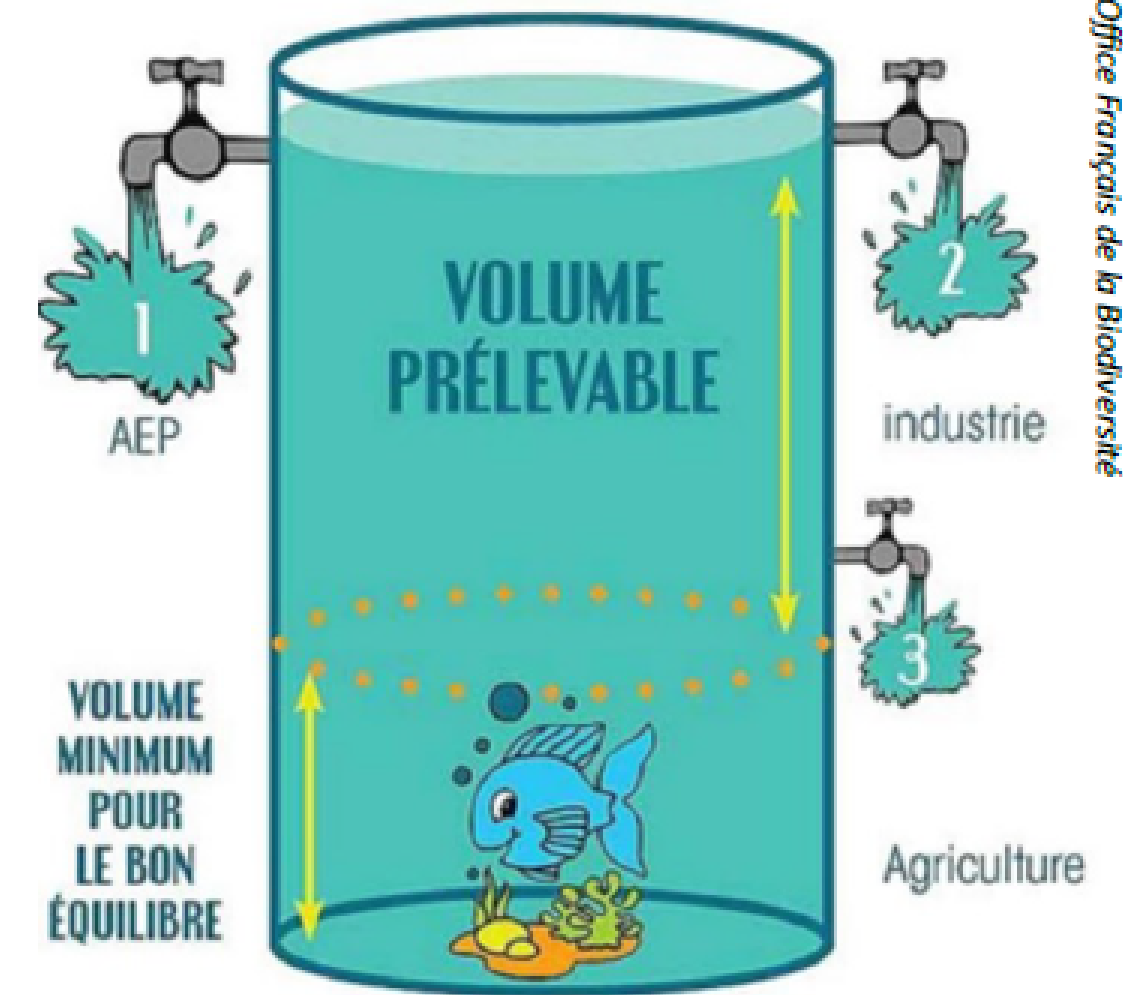
RENCONTRE INTER-SAGE 22 - SDAEP 22 - PRÉFECTURE

23 janvier 2026 à Saint-Brieuc



LES ÉTUDES HMUC

- Renforcer les **connaissances des volumes d'eau** disponibles sur les territoires de SAGE
- Connaître et déterminer les **volumes d'eau** utilisés par les **différents usages** (AEP, industries, agriculture, tourisme) ainsi que les **besoins des milieux aquatiques**.
- Définir une **stratégie de gestion de l'eau** adaptée au développement du territoire et au changement climatique.
- Une étude HMUC est **portée par la CLE** et doit être menée à **l'échelle du SAGE**



LES ÉTUDES HMUC

Phase 1 - Diagnostic technique

Hydrologie

Milieux

Usages

Climat

Synthèse des 4 volets et détermination des secteurs en tension quantitative



Phase 2 - Concertation et Décisions

Détermination des Débits Objectifs d'Étiage* (DOE) et des Volumes Prélevables (VP)** pour les secteurs en tension quantitative

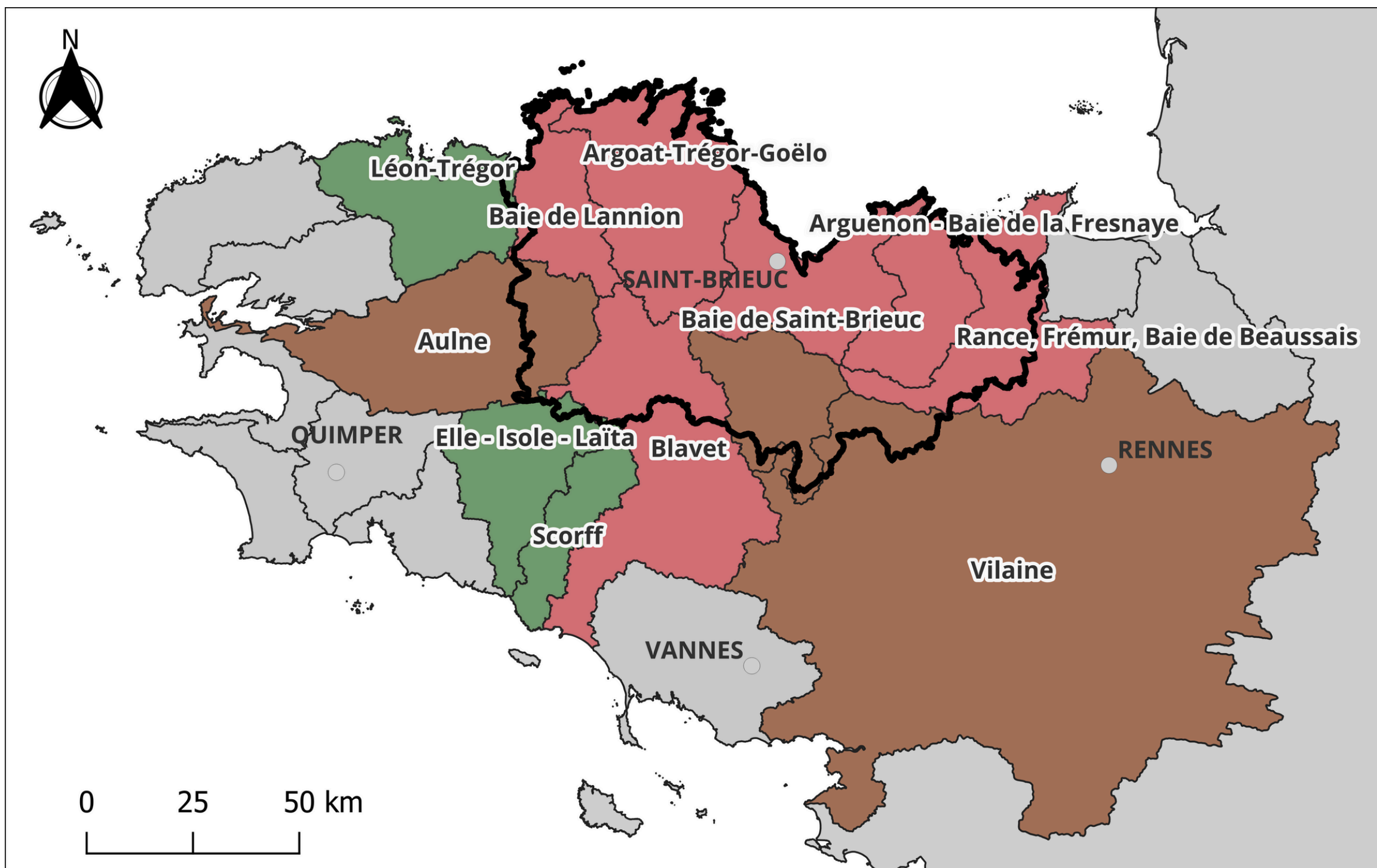
Travail de concertation avec les acteurs de l'eau

Mme la Préfète Coordinatrice de Bassin Loire-Bretagne demande aux CLE la réalisation d'une étude solide des impacts socio-économiques avant toute proposition de Volumes Prélevables

***Débit Objectif d'Étiage** : débit garantissant à l'étiage les usages de l'eau, tout en préservant le bon fonctionnement des milieux aquatiques

****Volume Prélevable** : volume maximum de prélèvement dans le milieu naturel

LES SAGE DES CÔTES D'ARMOR



□ Département des Côtes d'Armor

● Villes

■ SAGE participants à l'inter-SAGE des Côtes d'Armor

■ SAGE à intégrer à l'inter-SAGE

■ Autres SAGE en partie sur les Côtes d'Armor

■ Autres SAGE bretons

- 20 SAGE bretons
- 11 SAGE ayant tout ou une partie de leur territoire dans les Côtes d'Armor
- 6 SAGE participants à l'InterSAGE disposent d'études HMUC avancées
- 2 SAGE à intégrer à l'InterSAGE : l'Aulne et la Vilaine



LES ÉTUDES HMUC DES CÔTES D'ARMOR

AVANCEMENT

SAGE	Hydrologie	Milieux	Usages	Climat	Synthèse	Décisions
Rance - Frémur - Baie de Beausseis	✓	●	✓	✓	2026	?
Arguenon - Baie de la Fresnaye	✓	✓	✓	✓	2026	?
Baie de Saint Brieuç	✓	✓	✓	✓	2026	?
Argoat - Trégor - Goëlo	✓	●	✓	●	2027	?
Baie de Lannion	✓	●	✓	✗	2027	?
Blavet	✓	●	✓	✗	2027	?
Vilaine (le Lié et l'Oust)				✗		
Aulne				✗		

✓ Terminé

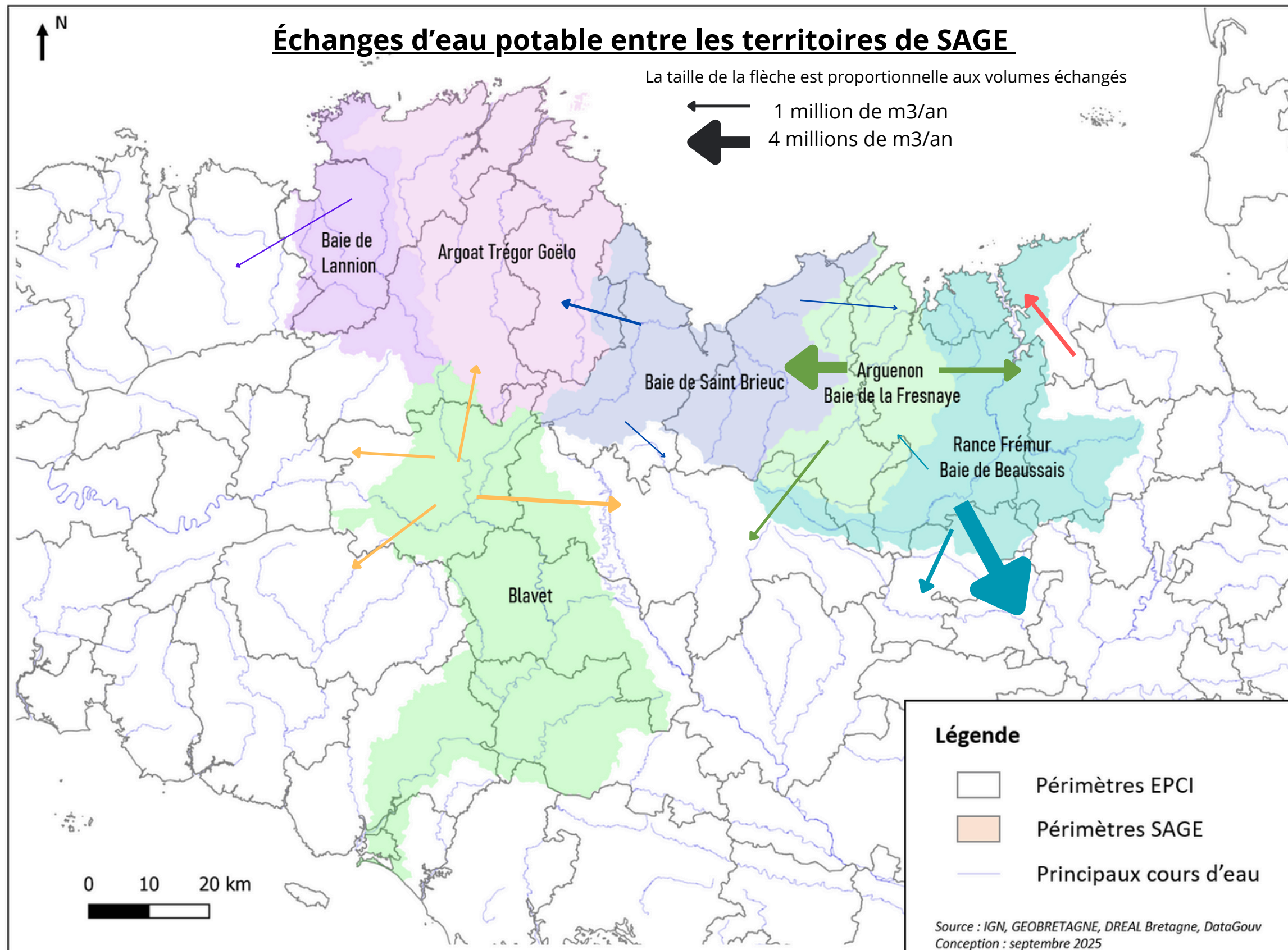
● En cours

✗ Non commencé



LES ÉTUDES HMUC DES CÔTES D'ARMOR

IMPORT - EXPORT



SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye :
 Export : **9,1 Mm³**
 import : **0.5 Mm³**

Argoat Trégor Goëlo :
 Export : **0 Mm³**
 Import : **1.63 Mm³**

Rance Frémur Baie de Beausais :
 Export : **8.3 Mm³**
 Import : **4.8 Mm³**

Baie de Lannion :
 Export : **0.4 Mm³**
 import : **0 Mm³**

Baie de Saint-Brieuc :
 Export : **1.41 Mm³**
 Import : **4.7 Mm³**

Blavet :
 Export : **3.13 Mm³**
 Import : **0 Mm³**

L'AEP représente 75 % des prélèvements quantifiés à l'échelle des Côtes-d'Armor.

Les 3 barrages départementaux assurent 56 % de la production d'eau potable.

PROBLÉMATIQUES

1.

Comment définir des volumes prélevables quand ces derniers sont exportés **en partie** vers les territoires voisins ?

Eau pompée dans Saint-Barthélémy sur SAGE BSB (SBAA) envoyée à GPA (qui ne fait pas partie de la CLE BSB)

Quelle instance de discussion ?
Quand valider les VP si les SAGE doivent "s'attendre" ?

2.

Les territoires importateurs bénéficient de l'eau d'autres BV pour leur développement démographique et économique, mais aussi des **volumes** rejetés liés à ces prélèvements

« soutien d'étiage » du Gouessant par l'Arguenon

Quelle continuité face à la raréfaction de la ressource en eau ?

3.

Question du développement économique des territoires voisins et de la capacité de BV exportateurs à subir une pression supplémentaire sur leurs milieux pour répondre à ce développement

Gouët et Arguenon

Deux questions :

- Sécurisation en AEP actuelle
- Développement futur

4.

La solidarité dans le partage de la ressource est questionnée et des voix s'élèvent pour la conditionner à l'engagement financier et politiques des collectivités pour la sobriété

Evoquée en COTEC SDAEP

"Solidarité dans la sobriété"

RÉFLEXION EN INTER-BASSINS

L'ÉMERGENCE

← Par les CLE dans le cadre des études HMUC →

1

Réalisation et validation des 4 volets **H-M-U-C**

2

Définition des **“DOE” Débits Objectifs d’Étiage** (suite au croisement des 4 volets)

3

Définition des scénarios de **“VP” Volumes Prélevables**

4

Réalisation d’une étude des **impacts socio-économiques des Volumes prélevables**

Selon réglementation : chaque CLE est tenue de réaliser cette étude avant proposition des VP à la Préfète de Bassin

Étudier la pertinence d’une étude “inter-bassins” pour “positionner le curseur des VP” en lien avec l’interconnexion

Interconnexion départementale pour l’AEP : les VP d’un territoire de SAGE auront des impacts socio-économiques sur les autres territoires de SAGE

RÉFLEXION EN INTER-BASSINS

LA CONSTRUCTION

- Réfléchir à l'émergence d'une instance de réflexion inter-bassins afin de permettre une répartition équilibrée des volumes d'eau
 - *Objectif : à une échelle qui dépasse les périmètres stricts des SAGE, satisfaire les usages et le développement des territoires, tout en préservant la biodiversité aquatique.*
- En 2026, il est prévu de discuter de l'échelle de cette instance, de définir ses objectifs et d'identifier tous les acteurs qui doivent y participer ou être informés des sujets
 - *Étude de préfiguration ?*
 - *Quel portage ? (SAGE, SDAEP22, DDTM22 ?)*
 - *Quelle gouvernance ?*
 - *Quels outils et moyens financiers ?*